

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 134 (1954)

Vereinsnachrichten: Parc National Suisse

Autor: Baer, Jean-G.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chen Publikationen zum Ausdruck kommt. Wie üblich, werden die Berichte in der «Schweiz. Medizinischen Wochenschrift» veröffentlicht werden. In finanzieller Hinsicht schließt das Berichtsjahr mit einer Zunahme des vom Vorjahr übernommenen Betriebsdefizites von Fr. 4409.12 auf Fr. 5331.58 ab.

Ende November 1953 teilte Herr Prof. Dr. Berblinger dem Vorstande mit, daß er mit Rücksicht auf sein vorgerücktes Alter auf den 30. September 1954 vom Amt des Institutsleiters zurückzutreten wünsche, nachdem er dieses Amt nun seit Dezember 1937 innehatte. Der Vorstand hat die sich aus diesem Rücktritt ergebende Situation in mehreren Sitzungen beraten und kam zum Ergebnis, daß es angezeigt sei, in der Tätigkeit des Institutes eine gewisse Umstellung eintreten zu lassen und dabei die bakteriologische Forschung in den Vordergrund zu rücken. Nach längerem Suchen und diesbezüglichen Verhandlungen schlug der Vorstand dem Stiftungsrat Herrn Kurt Liebermeister vom Hygiene-Institut der Universität Frankfurt als Nachfolger zur Wahl vor. Der Genannte hat jedoch unmittelbar vor der Sitzung des Stiftungsrates vom 28. August 1954 seine Kandidatur zurückgezogen, so daß an der Sitzung keine Wahl vorgenommen werden konnte. Es ist zu hoffen, daß Herr Prof. Dr. Berblinger sich bereit findet, über den 30. September 1954 hinaus das Institut zu betreuen, und daß es dem Vorstand bald gelingen möge, einen tüchtigen Nachfolger zu finden.

Der Delegierte der S.N.G. im Stiftungsrat: *Alfred Kreis*

13. Komitee Steiner-Schläfli

Im Berichtsjahr wurde vom dritten Band der «Gesammelten Mathematischen Abhandlungen» von L. Schläfli rund die Hälfte gesetzt und korrigiert.

Der Präsident: *Louis Kollros*

Der Generalredaktor: *J. J. Burckhardt*

14. Parc National Suisse

Rapport sur l'activité de la Commission fédérale du Parc national

A fin 1953 est échu le mandat triennal des membres de la Commission. Celle-ci a été renouvelée comme suit: Président: A. Schlatter; délégués du Conseil fédéral: Dr L. Albrecht et Dr E. Vaterlaus; délégués de la Ligue suisse pour la protection de la nature: Dr P. Boven et Dr H. Zbinden; délégués de la S.H.S.N. sans changement. Enfin, le Dr G.-N. Zimmerli a été confirmé dans ses fonctions de secrétaire-trésorier et de surveillant général du Parc.

La Commission a rendu hommage aux grands services rendus par les Drs Ch. Bernard et M. Oechslin, anciens délégués de la LSPN et membres de la Commission depuis de très nombreuses années.

Dans le courant de l'année écoulée, il a été tenu trois séances, dont une au Parc. La menace qui pèse sur l'avenir du Parc, du fait de l'activité des entreprises électriques, n'est pas prête de s'éloigner. Au contraire, de nouveaux projets plus «hardis» les uns que les autres s'échafaudent avec un mépris total pour le Parc national.

Cela n'empêche pas le Parc de jouir d'une popularité toujours croissante. Le blockhaus de Cluozza, entre le 20 juin et le 10 septembre, a reçu, en moyenne, 20 personnes par nuit. Des améliorations ont encore été apportées au chemin de Praspöl à Murter qui est bien la route la plus fréquentée dans le Parc.

Le très long hiver 1952/53 a été ressenti par le grand gibier, mais surtout par les cerfs et les chevreuils. Vers la fin de l'hiver, on a constaté une mortalité considérable parmi les cerfs, non seulement dans les environs de Zernez, mais encore dans d'autres régions des Grisons. Contrairement à ce qu'ont annoncé les journaux, les animaux qui sont morts et qui ont été autopsiés par les soins de l'Institut Galli-Valerion, à Lausanne, se trouvaient dans un état avancé de sous-alimentation sans aucune trace de maladie infectieuse ou parasitaire.

Trois braconniers italiens, surpris par un garde-frontière au Munt La Schera, ont réussi à s'enfuir en abandonnant le chamois qu'ils venaient de tuer.

La Commission scientifique a été très active et 22 collaborateurs scientifiques ont travaillé au Parc pendant un total de 321 jours. Plusieurs publications importantes sont sur le point d'être achevées et d'autres paraîtront sous peu.

Le Fonds du Parc national a été augmenté de plus de 15 000 fr. par des dons.

Jean-G. Baer

15. Rapport du délégué de la S. H. S. N. au Comité de la Ligue suisse pour la Protection de la Nature

Au cours de l'année 1953, la Ligue a souffert d'une violente fièvre éruptive consécutive à une crise de croissance qui se dessinait depuis quelque temps déjà. La grande presse et même l'autre ont suffisamment commenté les symptômes sans qu'il soit nécessaire que nous y revenions ici! Il faut toutefois reconnaître que l'assemblée générale de Schaffhouse a fait un tort incalculable à l'idée de la protection de la nature, et ceci à une époque où plus que jamais il est nécessaire que toutes les bonnes volontés présentent un front uni à l'agression, sans cesse renouvelée, de ceux qui cherchent à exploiter la nature à des fins commerciales ou utilitaires.

Trahi, à la fois à l'extérieur et à l'intérieur, le comité de la Ligue n'a pas pu conserver la confiance des membres. Toutefois, une commission d'enquête, présidée par le Dr Lehner de Zurich, a été chargée d'examiner les comptes ainsi que l'activité du comité et du secrétariat. Son verdict, souhaitons-le, sera bientôt connu et permettra d'assainir une